

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (DGES)

DIRECTION DE L'ORIENTATION ET DES EXAMENS (DOREN)

**BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR / SESSION 2014****FILIERE TERTIAIRE : RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION****EPREUVE : LEGISLATION DU TRAVAIL ET DE LA COMMUNICATION**

Durée de l'épreuve : 3 Heures

Coefficient de l'épreuve : 3

**I - LEGISLATION DU TRAVAIL** **Fomesoutra.com**  
*ça soutra !*  
Docs à portée de main**EXERCICE N°1 :**

FIFI a été embauchée le 20 janvier 2000.

Voici les éléments de salaire de FIFI employé à la CIDT :

- Salaire catégoriel : 89 000
- Sursalaire : 57 500
- Indemnité de transport : 25 000

1°) Déterminez sa prime d'ancienneté du mois de décembre 2010.

2°) Déterminez sa prime de fin d'année à fin décembre 2010.

**EXERCICE N°2 :**

Répondez impérativement aux questions suivantes :

- 1°) En quoi consiste la rente aux ayants droit ?
- 2°) Dans quelle hypothèse l'embauche d'un salarié est-il soumis au visa du ministre chargé de l'emploi ?
- 3°) Les travailleurs indépendants peuvent-ils s'assurer contre la vieillesse au niveau de la CNPS ?
- 4°) Qu'est ce que la grève perlée ?
- 5°) Un salarié âgé de 17 ans peut-il être syndiqué ?

**EXERCICE N° 3 :**

Le 15 octobre 2010, JANISSE, technicien supérieur est engagé par la Société SITO pour tenir un poste de caissier. 15 jours après avoir pris service, son employeur lui signifie par courrier qu'il est en essai pour six mois et qu'il percevra un salaire net de 220 000 F CFA.

Quelle est nature du contrat de JANISSE ?

## II - LEGISLATION DE LA COMMUNICATION

### A - QUESTIONS THEORIQUES

- 1 - Qu'est-ce que le journal ?
- 2 - Quel est le bien fondé de la déclaration préalable ?
- 3 - Qu'est-ce qu'un dépôt légal ?
- 4 - Qu'appelle t-on télé privée non commerciale ?
- 5 - Qu'est-ce que l'offense ?



### B - CAS PRATIQUE

Mr ESPOIR est candidat aux élections législatives dans sa ville natale CHOCOVILLE. Il est très motivé chaque fois qu'il s'agit de projets de développement dans sa région.

C'est dans cette optique qu'il a décidé d'offrir aux femmes de son village des moulins et de construire des pompes villageoises afin de faciliter la vie aux femmes de chez lui.

Aussi, pour les jeunes a-t-il décidé de financer la création d'une radio locale dans la ville afin de faciliter la transmission des informations en langue locale et en français.

- 1 - Quelle est la nature d'une telle radio et quelle(s) sont les conditions de sa création ? *Projet de la rediffusion - 1 radio fine commerciale*

Mr TOUCOULEUR, un autre cadre de la région souhaiterait lui aussi devenir Député de « CHOCOVILLE ».

Propriétaire d'un journal quotidien dénommé « LA VERITE », il ne voit pas d'un bon œil la popularité de Mr ESPOIR.

Pour discréditer son adversaire, pendant la période des campagnes électorales, il fait paraître dans son journal l'information suivante : « Mr ESPOIR a détourné la somme de 100 000 000 F au sein de l'entreprise où il travaille, pour offrir des moulins aux femmes ». Très en colère, Mr ESPOIR voudrait savoir :

- 2 - Quelle action peut-il mener contre ce journal pour laver l'affront qui lui a été fait et comment doit-il s'y prendre ?

Impatient Mr ESPOIR voudrait que la réplique soit immédiate afin de sauver son honneur.

- 3 - Dans quel délai cela serait-il possible ? *24h*

\*\*\*\*\*